

Clamart, le 13 juillet 2017

Monsieur le Maire,

Nous voulons dénoncer une nouvelle fois les conditions de préparation aux conseils municipaux que vous imposez systématiquement à tous les élus de l'opposition.

Ce conseil n'a pas échappé aux désormais classiques convocations à l'extrême limite des cinq jours francs avant le conseil municipal, et à une tenue du conseil municipal en pleine journée.

Ce n'est pas la première fois que nous dénonçons les conditions que vous, et vous seul, nous imposez, mais si nous intervenons aujourd'hui de nouveau, de concert, c'est parce que ce conseil est hors norme à plus d'un titre.

Ce conseil se tient en pleine période estivale, la veille du 14 Juillet, date où l'on peut présumer que certains seront en congés.

Il comporte 43 points à l'ordre du jour. C'est donc le plus chargé depuis votre élection : si l'on considère les 26 conseils municipaux qui ont déjà eu lieu, le record était jusqu'à présent de 37.

Plus grave encore : 33 points sont aux ordres du jour de commissions préparatoires qui se tiennent la veille au soir du conseil municipal, lequel se réunit le matin. Nous avons donc la nuit pour nous décider en fonction des informations que nous avons reçues en commission, sans possibilité de nous retourner vers nos mandants. De plus, l'un des conseillers d'opposition, qui siège dans plusieurs commissions, aura participé à trois commissions consécutives, à 18h, 19h et 20h.

Cela montre clairement votre mépris pour nous tous, qui représentons l'opposition dans ce mandat. Vous affichez ainsi clairement votre volonté d'handicaper la bonne marche de la démocratie.

Non seulement vous bafouez l'implication des élus municipaux de l'opposition, mais vous méprisez également les électeurs qui comptent sur eux pour les représenter en séance.

Nous vous demandons donc, une nouvelle fois, de nous permettre de préparer sereinement les séances en évitant autant que faire se peut des ordres du jour trop chargés, en nous convoquant plus en amont de la date du conseil et enfin, en évitant les séances des commissions trop proches du conseil.

Le 24 janvier dernier, le groupe Clamart Citoyenne avait déjà alerté le préfet sur les pouvoirs dont vous abusez vis-à-vis de l'opposition. Cette déclaration lui sera à nouveau envoyée, et nous lui ferons la plus large publicité possible.